

DEPARTEMENT VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT APT
DELIBERATION N°2012/022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
 31 Fbg des Condaminés
 84300 CAVAILLON

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2012

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président
Syndic titulaire : PONCET Norbert – CALVIERE Gérard
 excusés GUEYTTE Thierry- PELISSIER Laurence - PECOULT Jocelyn
Syndic suppléant : DEVINE Marc - OLIVIER Denis
 Excusé : LIENS Edmond

L'an deux mille douze et le douze décembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet :
 STATUT DU PERSONNEL

=====

Le Président expose : l'association syndicale, est dotée de statuts du personnel, dont la dernière mise à jour date du 2 mai 2012.

Afin de prendre en compte les évolutions réglementaires et l'étude juridique de 2008 portant sur les particularités des agents des ASA, une nouvelle version de ces statuts a été rédigée. Elle fixe les droits et devoirs de l'ensemble des agents, cadres et non cadres ainsi que les modes de recrutement et de rémunération.

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la nouvelle version des statuts du personnel et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme

Le Président
 Mr DOMINIQUE Pierre

A handwritten signature in blue ink is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT DU CABEDAN-NEUF' around the top edge and 'VAUCLUSE' in the center.